



**PRESENTATION SYNTHETIQUE  
COMpte ADMINISTRATIF 2018  
COMMUNE DE LAVENTIE**

Les résultats de l'exercice 2018 se révèlent conformes à la stratégie financière mise en place sur la mandature et le programme pluriannuel d'investissement. Ils s'inscrivent dans le prolongement des années précédentes et intègrent le contexte économique conjoncturel défavorable aux collectivités locales.

Au regard de l'effort porté sur la qualité du service au public, principal objectif de la municipalité, les dépenses de fonctionnement restent contenues.

Cette orientation volontariste permet à la Ville de concilier deux objectifs : l'exigence de qualité d'un service au public croissant et une maîtrise relative du fonctionnement.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Sur la base du Compte Administratif (CA) :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>CA 2017 Pour rappel</b>	<b>CA 2018</b>
<b>Dépenses de Fonctionnement</b>	3 934 395,22€	4 859 192,99€
<b>Dont Dépenses Réelles de Fonctionnement</b>	3 829 603,42€	3 948 089,37€
<b>Evolution en termes réels</b>		+ 3,09%
<b>Recettes de Fonctionnement</b>	4 985 886,13€	5 683 840,06€
<b>Dont Recettes Réelles de Fonctionnement</b>	4 555 736,75€	5 430 070,20€
<b>Evolution en termes réels</b>	0,85%	+ 19,19%
<b>Résultat Net de Fonctionnement Année</b>	768 650,05€	824 647,07€
<b>Report de l'excédent antérieur</b>	282 840,86€	1 051 490,91€
<b>Résultat de Fonctionnement cumulé</b>	1 051 490,91€	1 876 137,98€

**Les dépenses de fonctionnement**, en termes réels, évoluent de +3,09%.

Les charges à caractère général évoluent de 5,58% (environ +67 000€), montants similaires aux années 2014-2015.

Suite aux différentes réorganisations des services, les dépenses de personnel n'évoluent, quant à elles, que très faiblement et (+0,6% = + 13 000€ entre 2017 et 2018 en valeur). Les dépenses de personnel représentent près de 50% dépenses réelles de fonctionnement.

Pour 2019, hormis l'évolution de carrières classique, la Commune sera essentiellement confrontée à la revalorisation indiciaire pour l'ensemble des cadres d'emplois (augmentation du point d'indice au 1er Janvier 2019, augmentation des taux de cotisations patronales et la mise en œuvre de la seconde année du PPCR (Parcours Professionnel, Carrière et Rémunération).

Les dépenses relatives au chapitre 65 augmentent de 0,99% (subventions aux associations, participations aux structures intercommunales et aux écoles privées).

Les charges financières (chapitre 66) ont quelque peu augmenté (+ 5 000€), liée à l'encours de dette.

Le chapitre 014 (Atténuation de produits) correspond aux pénalités payées par la Commune au titre de la Loi SRU, pénalités doublées en 2018.

Pour leur part, les **recettes réelles de fonctionnement** augmentent de 19,19%.

Cette forte augmentation est expliquée par la recette liée à la cession Cœur de Ville d'un montant de 662 000€.

Hormis cette cession, les recettes de fonctionnement auraient évolué de +4,72%.

Dans le détail :

- Le produit fiscal se monte à 1 749 276,00€ et évolue très faiblement (+1,79%) ;
- La Dotation de Solidarité Communautaire versée par la CCFL pour un montant de 356 362€, montant doublé par rapport à 2017 ;
- La Dotation de Solidarité Rurale pour un montant en 2018 de 174 914€ contre 163 515€ en 2017 et la Dotation Nationale de Péréquation d'un montant de 107 998€ contre 110 037,00€ en 2017 ;
- Les droits de mutation augmentent quelque peu (207 725,22€ contre 191 677€ en 2017) ;
- La Dotation Forfaitaire était d'un montant de 577 980€ en 2018, stable par rapport à 2017 (577 566€) ;
- L'attribution de compensation, pour sa part, a été d'un montant de 256 234,33€.

L'excédent net de clôture de fonctionnement s'élève à 824 647,07€ (contre 768 650,05€ en 2017) auquel il convient d'ajouter l'excédent reporté de fonctionnement de 2017 de 1 051 490,91€ soit un résultat cumulé de fonctionnement de 1 876 137,98€.

## SECTION D'INVESTISSEMENT :

SECTION D'INVESTISSEMENT	CA 2017 Pour rappel	CA 2018
<b>Dépenses d'Investissement</b>	731 138,97€	1 098 794,54€
Dont Dépenses Réelles D'Investissement	583 830,45€	845 024,68€
Dont Dépenses D'équipement	438 491,76€	670 100,87€
<b>Recettes d'Investissement</b>	939 510,44€	1 110 900,64€
Dont Recettes Réelles D'Investissement	781 359,07€	199 797,02€
Dont emprunt	600 000,00€	0€
<b>Résultat d'Investissement Net Année</b>	155 011,57€	12 106,10€
<b>Report de l'excédent antérieur</b>	53 359,57€	208 371,47€
<b>Résultat de Fonctionnement cumulé</b>	208 371,47€	220 477,57€
<b>Restes à Réaliser Dépenses</b>	479 800,53€	673 470,43€
<b>Restes à Réaliser Recettes</b>	281 671,53€	521 351,53€
<b>Soit un différentiel en RAR</b>	- 198 130,00€	- 152 118,90€
<b>Résultat total en investissement</b>	10 241,47€	68 358,67€
<b>Différentiel à couvrir par le fonctionnement (Besoin de Financement)</b>	0,00€	0,00€
<b>Excédent de Fonctionnement final</b>	1 051 490,91€	1 876 137,98€

L'évolution des **dépenses d'investissement** 2018 est notamment marquée par :

- Des dépenses d'équipement pour 670 100,87€ qui principalement recouvrent les travaux d'éclairage public, les travaux du parc.

Il convient également de noter les travaux en régie (travaux effectués par nos services municipaux en interne et non par des entreprises extérieures, et qui interviennent pour l'essentiel pour des travaux de rénovation de l'Ecole Puchois, des salles municipales, Mairie, bâtiments communaux...), travaux d'un montant de 117 068,05€.

Hors remboursement de l'emprunt, les dépenses d'investissement évoluent de +53%.

La part Capital de la dette s'est élevée pour sa part en 2018 à 174 273,81€.

Il convient aussi d'ajouter les 673 470,43€ de dépenses en Restes à Réaliser (Travaux du Parc/ Eclairage public / Maîtrise d'œuvre Manoir Sainte-Paule / Menuiseries Salle de sports pour l'essentiel).

Les **recettes d'Investissement** sont, quant à elles, marquées par :

- La réalisation d'aucun emprunt en 2018 ;
- Le FCTVA d'un montant de 175 341,28€ (montant exceptionnel en 2018 car la Commune a récupéré la TVA des grosses réparations de voiries effectuées en 2017).

Les restes à réaliser en recettes sont d'un montant de 521 351,53€ (Fonds de concours Parc, Subventions FDE Eclairage 2017 et 2018).

Le résultat d'investissement est excédentaire de 220 477,57€ et le déficit des restes à réaliser 2018 est de 152 118,90€ ; Ce qui générera un résultat global en investissement excédentaire de 68 358,67€. La Commune n'a donc aucune obligation de couvrir ses déficits d'investissements par l'excédent de fonctionnement dégagé.

L'Etat de la dette de la Commune au 31 Décembre 2018 s'élève à 2 824 474,94€ ; la part capital remboursée en 2018 s'élevant pour sa part à 174 273,81€ et la part intérêts à 77 370,24€.



Fait à Laventie, le 13 Mars 2019  
Le Maire de Laventie  
Jean-Philippe BOONAERT